

Concevoir un protocole de lutte contre les VHSS en milieu festif et culturel

Référence : EC-LF-03 | **Zone géographique :** Périgueux, Bordeaux

Présentation de la formation

LE CONTEXTE

Dans les événements festifs, les personnes sexisées[1] ne peuvent pas profiter de la fête de la même manière que les hommes. Les chiffres le montrent :

- Une femme sur deux a été agressée sexuellement en milieu festif ;
- Six femmes sur dix ne se sentent pas en sécurité en milieu festif à cause des violences sexistes et sexuelles ;
- Une femme sur trois a été agressée sous l'effet d'un produit ;
- 35% des victimes de violences n'en parlent à personne par peur de ne pas être cruës et portent seules ce traumatisme ;

Ces violences font peser une énorme charge mentale aux femmes et minorités de genre et les excluent tout simplement des espaces de fêtes[2].

Sous la pression de mouvements féministes et notamment la vague MeToo, MusicToo, BalanceTonBar, etc. la société commence à reconnaître ses violences patriarcales et à imposer des mesures de prévention[3]. Depuis 2018, plusieurs textes de loi imposent aux employeurs et à la fonction publique de mettre en place des mesures de lutte contre les VHSS. Les acteurs de la culture commencent à réagir, à l'image du Centre National de la Musique, qui exige des responsables légaux de structures affiliées à leur réseaux, d'avoir suivi une formation sur les VHSS[4]. Il en est de même dans le monde du cinéma. Ces pratiques de prévention se répandent et le public y est de plus en plus attentif[5].

Mettre en œuvre un protocole de lutte contre les VHSS répond à une triple responsabilité :

- Améliorer la sécurité des participant.es
- Se conformer au cadre légal et réglementaire
- Rendre les fêtes et le milieu culturel en général plus inclusifs

Nous verrons comment créer une culture commune de lutte contre les VHSS dans sa structure et au niveau local, comment identifier leur risque de survenue dans les espaces de fête, comment accueillir et orienter les victimes, comment intervenir pour arrêter une violence, comment promouvoir une culture du consentement.

[1] *Terme qui désigne les personnes vivant du sexism et impactées par le patriarcat car perçues généralement comme femme ou non-homme.*

[2] *Voir le Rapport d'enquête sur les violences sexistes et sexuelles en festival, réalisé en 2024 par la Mission de Lutte contre le Sexisme dans les Musiques Actuelles en Bretagne :*
https://www.music-hdf.org/medias/etudes_airtable/RapportenqueteVSSStourm.pdf

[3] <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/2024-11/20241118-Rapport-VSS.pdf>

[4] <https://cnm.fr/wp-content/uploads/2024/10/Engagement-a-signer-24-protocole.pdf>

[5] *L'article de Basta :*

<https://basta.media/la-fete-pour-tout-le-monde-festivals-entrent-en-lutte-contre-violences-sexistes-sexuelles-VSS> et l'article du Monde du 16 mars 2025
https://www.lemonde.fr/campus/article/2025/03/16/les-fetes-face-aux-violences-sexistes-et-sexuelles_6581835_4401467.html

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible :

Toute personne salariée, bénévole, administratrice, gestionnaire de structure organisatrice d'événements festifs à caractère public ou privé.

Prérequis :

Comprendre le français à l'oral et à l'écrit, et être capable de s'exprimer au moins approximativement en langue française à l'oral et à l'écrit.

Être capable :

- d'identifier les mécanismes des violences sexistes et sexuelles en milieux festifs et culturels
- de réagir à des situations de VHSS en milieux festifs et culturels en mobilisant la méthode des 5D
- de décrire les postures d'écoute et d'accueil adaptées aux VHSS en milieu festif.

Il n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé, de venir à minima en binôme à cette formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Mobiliser l'ensemble de ma communauté pour apporter des réponses collectives fortes et cohérentes aux VHSS.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Identifier les différents éléments d'un protocole de lutte contre les VHSS en milieux festifs et culturels.
2. Déterminer des moyens d'action adaptés au périmètre d'un protocole de lutte.
3. Prioriser les étapes de mise en place d'un protocole dans son organisation.

Programme complet

9h30 - 13h :

- Définir les composantes d'un protocole de lutte contre les VHSS,
- Identifier les composantes d'un protocole dans une situation donnée,
- Identifier les risques de VHSS,
- Distinguer les différentes catégories de moyen d'action,

14h - 17h30 :

- Déterminer les risques d'un protocole de lutte contre les VHSS incomplet,
- Mobiliser un outil d'analyse pour prioriser la conception d'un protocole de lutte,
- Prioriser les étapes de conception d'un protocole de lutte.

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'adaptera au fur et à mesure de l'évolution des propositions des stagiaires, dans des allers-retours permanents entre apports théoriques, outillages méthodologiques, et cas pratiques. Elle alternera ainsi travail en groupes, en individuel, et en plénière, partages et analyses d'expériences (savoirs chauds), apports théoriques, universitaires, scientifiques (savoirs froids).

Les ressources mobilisées puiseront dans les travaux existants de collectif féministes et des guides pour construire des protocoles contre les VHSS, ainsi que la réglementation en vigueur. Les outils et pratiques utilisés viennent de l'éducation populaire, des pédagogies critiques et émancipatrices et de l'Entrainement Mental.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTATION REMISE

- Sur toute la durée de la formation, les formataires présenteront et mettront à disposition ouvrages, rapports d'activités, témoignages d'expériences, et de nombreuses documentations permettant d'éclairer et/ou d'approfondir l'apprentissage.
- Une plateforme collaborative libre en ligne réunira les versions numériques des documents et permettra au stagiaire d'ajouter des ressources complémentaires.
- Un groupe de discussion privé et sécurisé sera mis à disposition pour permettre aux stagiaires d'échanger également en dehors des temps de formation pour faciliter l'entraide.
- Une attestation de réalisation de la formation sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

MODALITÉ D'ÉVALUATION

En préalable à toute inscription définitive, un échange téléphonique ou par mail sera mené par l'un.e des formataires afin de s'assurer des pré-requis nécessaires à l'intégration de cette formation. Il aura également pour objet de cerner les besoins et attentes des futures stagiaires. Un questionnaire sera par la suite envoyé aux inscrit.e.s afin d'affiner leurs attentes et besoins au regard des objectifs de la formation.

À l'issue de la formation en présentiel, un questionnaire de satisfaction à chaud sera communiqué aux stagiaires. L'évaluation finale prendra la forme d'un test écrit que les stagiaires devront compléter et transmettre à La Frontale dans un délai d'un mois, indispensable pour obtenir l'attestation de fin de formation.

Conditions d'accueil

FORMATION DANS NOS LOCAUX

FORMATION MISE EN PLACE POUR UNE ENTREPRISE/ORGANISATION

- Durée Totale : **0 jour(s) / 0 heures**
- Durée présentiel :**0 jour(s) / 0 heure(s)**
- Durée distanciel :**0 jour(s) / 0 heure(s)**
- Délai d'accès : **30 jours**
- Prix : **400€** net de taxe
Tarif minimum

L'équipe pédagogique



AMAURY MILLOTTE

amaury@lafrontale.org
0676390718



GAËTAN GUYET

gaetan@lafrontale.org
0611668951